

# Développement du pâturage continu sur gazon court (PGC) dans le canton de Fribourg (Suisse)

Oswald Perler et Jean-Pierre Rolle, Institut agricole de l'Etat de Fribourg, Grangeneuve, CH-1725 Posieux

## Le contexte régional

Dans le canton de Fribourg, plus de 50% du produit brut de l'agriculture provient de la production laitière. La majorité de ce lait est transformé en fromage à pâte dure au lait cru. L'utilisation de l'ensilage est interdite dans ces régions.

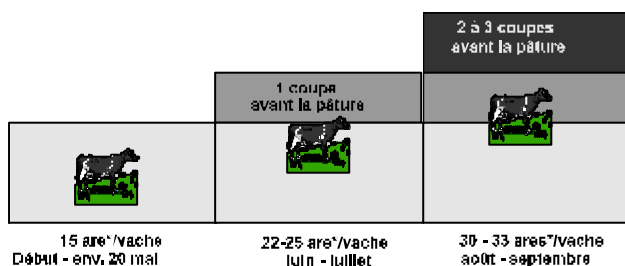
La région de production se trouve à une altitude se situant entre 500 et 900 m au versant Nord des Alpes, avec une pluviométrie annuelle de 1'000 à 1'500 mm. La proximité des Alpes fait que la sécheresse estivale est limitée. En moyenne, un aliment à l'herbe peut être garanti sur 200 jours environ.

## Le système

Le pâturage continu sur gazon court consiste à maintenir un équilibre dynamique entre la croissance de l'herbe et la consommation des animaux. La hauteur du gazon doit mesurer entre 7 et 8 cm. La durée de repos du parc ne dépasse jamais une semaine. Dans la mesure du possible, le bétail reste en permanence sur un seul parc. La surface est agrandie 2 à 3 fois par année pour tenir compte de la baisse de croissance durant la période de végétation.

### Pâturage continu sur gazon court

#### Adaptation de la surface pâturée



avec pâturage intégral

Le succès dépend de la hauteur du gazon. Cela est particulièrement important au printemps, afin que les graminées entrent rapidement dans un régime de croissance végétative et ne forment pas de tige.

L'objectif consiste à maintenir une bonne productivité tout en visant une part minimale de 30% en trèfle blanc dans les gazons. Cela peut être obtenu en apportant en 4 et 5 fois environ 20 à 30 unités d'azote à l'ha.

## Les règles de réussite

- Sortir le bétail dès le début de la végétation au printemps.
- Respecter les dates pour la mise à disposition des surfaces d'extension (voir figure ci-dessus).
- En cas de manque (hauteur  $\varnothing < 6$  cm) ou d'excès (hauteur  $\varnothing > 8$  cm) de fourrage au pâturage, compenser avec plus au moins de fourrage distribué à l'intérieur.
- Compléter la ration à la crèche avec 2 à 3 kg de matière sèche par jour sous forme de bon foin ou d'ensilage de maïs plantes entières

## La démarche de développement

### 1<sup>ère</sup> phase

Initiation au PGC par une visite organisée d'exploitations pilotes avec un groupe de producteurs laitiers intéressés dans un canton voisin, en 1995.

### 2<sup>e</sup> phase

Séances d'information et de planification du PGC à l'Institut agricole de Grangeneuve en hiver 1995/96.

### 3<sup>e</sup> phase

Mise en place du système et échange d'expériences entre les producteurs pratiquant le PGC. Des rencontres ont lieu sur les différentes exploitations afin de profiter au maximum des expériences acquises (printemps et été 1996).

### 4<sup>e</sup> phase

Enquête auprès des pratiquants du PGC en hiver 96/97. Retour des informations par des conférences et des séances dans le terrain. Depuis, des séances sont organisées régulièrement sur les exploitations pratiquant le PGC dans différentes régions du canton.

Une 2<sup>ème</sup> enquête a été réalisée en hiver 1999/2000 auprès de 45 exploitants.

## Le bilan

Depuis 1995, le nombre de pratiquants du pâturage continu sur gazon court n'a cessé d'augmenter dans le canton de Fribourg. Nous estimons qu'à peu près 300 producteurs de lait (10%) ont adopté ce système jusqu'à aujourd'hui. Les avantages principaux cités par les agriculteurs sont les suivants : économie de main d'œuvre, diminution des frais de machines, calme du troupeau et qualité du gazon.

A partir de cette année, nous allons offrir nos services de conseils PGC à tous les producteurs qui désirent introduire ou améliorer leur technique de pâture. Cela nous paraît important d'accompagner les producteurs dans la nouvelle démarche, car les raisons des échecs (p. ex. mauvaise gestion de l'offre en fourrage) sont souvent dues à des points qui sont à résoudre en tenant compte des particularités de l'exploitation.

La réussite de la mise en œuvre réside sur 3 points : une information de base solide sur cette technique de pâturage rédigée par l'ADCF, la découverte et la démarche en commun avec les producteurs et un échange continu des expériences acquises entre les producteurs en présence des vulgarisateurs pour perfectionner sa technique.

### Références bibliographiques :

Thomet P., Hadorn M., Troxler J., Perler O., Jans F. Amaidruz M.: 1999: La pâture continue sur gazon court. Fiche technique Ib de l'Association pour le développement de la culture fourragère. 2<sup>e</sup> édition. Nyon (Suisse).